



Compte rendu de l'audioconférence DIPA 17 avril 2020

Vous avez déjà été destinataires du compte rendu officiel de la DI suite à cette audioconférence.
Plus qu'un compte rendu, vous trouverez également les réflexions et avis de notre syndicat .

1- Point sur la situation des 3 directions régionales

- **DR Voyageurs** : Situation semblable à celle de la semaine dernière. Il reste une moyenne de 20 000 passagers par jour. Les vols de rapatriement à l'international arrivent au fil de l'eau. Il y a encore quelques vols nationaux, intra-européens et vers les DROM. Le DI a fait part du risque économique encouru par certaines compagnies aériennes, comme par exemple la Lufthansa, qui va perdre 20 % de ses avions après la crise. Les prévisions les plus optimistes pour Air France tablent sur un retour de l'activité en juillet à hauteur de 30 % de son activité habituelle.

- **DR Orly** : l'aéroport est toujours fermé. Pas de redémarrage prévu à la date du 12 mai, mais plutôt une montée en charge progressive. Dans un premier temps, les vols prévus sur Orly partiraient de Roissy. Aucun vol Transavia n'est prévu avant le 3 juin.

Pour le bureau d'Orly: la Direction maintient pour la semaine à venir une présence physique pour traiter le dédouanement et un possible renforcement du fret en provenance des DOM.

- **DR Roissy Fret** : **c'est la DR qui connaît toujours la plus grosse activité en cette période de crise sanitaire.** Une grande partie de cette activité passe par le pont aérien. Les services de la DR fret ont à ce jour traité plus de 400 tonnes de matériel médical dont 170 millions de masques.

Pour la semaine à venir, pas de nouvelle augmentation du PCA.

Le DI indique que la cellule de traitement anticipé des documents obligatoires pour les importations télétravaillera dès lundi 20 avril avec les moyens informatiques nécessaires. Une boîte mail fonctionnelle a été mise en place : roissy-covid19@douane.finances.gouv.fr

2- Point sur la situation RH de la DIPA au 17 avril

Agents physiquement présents dans les services : **160**

Agents à domicile (ASA ou télétravail, quelle qu'en soit la raison) : **763**

Agents SU en ASA pour cause de baisse d'activité : **469**

Agents OP/CO AG en quatorzaine : **1**

Agents SU en quatorzaine : **16**

Agents OP/CO AG malades du coronavirus (confirmés par test ou non) : **8**

Agents SU malades du coronavirus (confirmés par test ou non) : **24**

Nous assistons à une forte baisse du nombre de quatorzaines et d'agents malades. La DIPA n'est plus à la première place loin devant les autres DI en nombre de cas Covid 19. Nous sommes premier exaequo avec la DI Ile de France.

Sur le sujet du nombre de malades du Covid, il est toujours plus important en SU qu'en OP/CO-AG.

La CGT a fait parvenir à la Direction Interrégionale, une photo prise au T2A à l'arrivée du vol QR 3257 (17 avril) en provenance de Perth via Doha. Cette image est une bombe sanitaire. Ces passagers ont passé 28h dans un avion, sans pouvoir descendre aux escales, et à l'arrivée sur CDG, aucun agent ADP n'est présent pour faire respecter les mesures de distanciation sociale ... Que fait ADP ?

Nos collègues de la surveillance se sont retrouvés au contact d'un nombre important de voyageurs, ce qui, selon la CGT, peut augmenter le risque d'exposition au Covid. Cela expliquerait-il, en partie, le chiffre supérieur de malades en surveillance ?



3 – Questions CGT

Pour les OP/CO-AG

- Le regroupement des bureaux peut-il prendre fin dès la semaine prochaine?

La Direction nous répond qu'à ses yeux le regroupement est la meilleure des organisations et que cela permet de limiter le nombre d'agents présents. La Direction compte également sur la cellule de traitement des documents d'importation pour soulager les bureaux de contrôle.

Même si nous pouvons entendre ces arguments, dans la pratique une grande partie de nos collègues se demandent toujours pourquoi ils sont regroupés. En effet, chaque bureau continue de contrôler son flux. Pour la CGT les collègues prendraient moins de risques en étant peu nombreux (pour respecter le PCA) dans leurs propres bureaux.

La Direction a répondu qu'elle resterait attentive à la charge de travail pour la semaine à venir, qu'elle n'excluait pas de rouvrir le bureau de Sogaris au besoin. Selon la Direction les déclarants sont aussi désormais habitués à cette organisation.

Messieurs les directeurs, vous êtes-vous demandés si les agents des 4 bureaux délocalisés s'étaient habitués à cette organisation ?

Vous êtes-vous demandés quel était l'impact psychologique d'une telle mesure ?

Ces regroupements induisent une désorientation pour les agents à laquelle s'ajoute le traitement de dossiers d'importation de matériel médical avec une pression énorme.

Ils ont comme tous les français un niveau d'anxiété élevé lié à l'épidémie du Covid. En effet, quand toute leur famille est confinée, ils sortent pour aller travailler avec la crainte de ramener le virus chez eux.

Pour la CGT, les agents regroupés côtoient plus de monde (agents des douanes, importateurs et/ou déclarants) que s'ils étaient restés dans leur bureau avec un PCA bas et le respect de la distanciation sociale.

- Sur les EPI, les collègues AG peuvent-ils avoir accès à des masques de protection?

La Direction nous répond qu'une distribution a été faite pour les AG, les collègues sont libres de porter le masque ou non.

Pour la surveillance :

- Comment va se passer la reprise dans les terminaux qui sont restés ouverts? De nombreux agents vont dépasser ou tendre aux limites de Mathieu. Devront-ils prendre un repos forcé lors du déconfinement?

Le Directeur Régional Voyageurs nous indique que seules les heures négatives sont bloquantes dans Mathieu. A ce stade, il est encore trop tôt pour se prononcer sur la forme que prendra le déconfinement en douane et pour entrer dans le détail des situations personnelles. La ligne de conduite de la Direction est que l'agent en présentiel ne soit pas lésé.

Pour la GRH :

- Quelle déclinaison de l'ordonnance du 15 avril sur les congés et les RTT à la DIPA ?

Le Directeur Interrégional nous répond qu'il est en attente du décret d'application et des instructions qui seront données par la DG.

Pour la CGT, le risque est de voir une partie des congés annuels des agents de la DIPA ponctionner . Dans l'ordonnance, il est prévu la perte de RTT, et pour les agents n'en ayant pas, ce sera une ponction sur les CA. La CGT rappelle la très forte implication d'un grand nombre d'agents de notre Direction depuis le début de la crise du Covid19, aussi bien dans l'aide aux entreprises, dans le contrôle du respect des normes du matériel médical que dans l'accompagnement des flux de passagers rapatriés. Perdre des jours de congés serait vécu comme une double peine .

En ce qui concerne nos collègues confinés, nous tenons à rappeler que cette situation n'a pas été choisie mais subie. Il est étonnant de voir l'interprétation de notre gouvernement et de notre ministère qui désire ponctionner le double du droit à congés acquis mensuellement tout en demandant durant cette période de confinement le maintien d'une veille informatique quotidienne et régulière. Cette mesure a soit-disant pour but de permettre, lors de la phase de déconfinement, l'accompagnement de la reprise d'activité en maintenant une présence maximum dans les services. Mais celle-ci n'a pas envisagé les situations de gardes d'enfants lors des périodes de vacances scolaires.

- Quelle déclinaison de la prime exceptionnelle de 1000 euros pour les fonctionnaires à la DIPA?

Le Directeur Interrégional est là aussi en attente des instructions qui seront données par la Direction Générale. Il nous indique qu'il se référera également aux 3 critères prévus dans l'ordonnance : une activité en présentiel, une activité en télétravail effective, un surcroît de travail. Un échange nourri a eu lieu sur la différence de situation entre l'activité des OP/CO et l'activité des surv sur nos plates-formes. Le DI estimant que la surveillance n'a pas connu un surcroît de travail du fait de la baisse des vols passagers. La Direction réaffirme que dans l'esprit du texte de l'ordonnance, cette prime doit récompenser les fonctionnaires ayant eu un surcroît de travail.

La CGT pense que si globalement le trafic de passagers apparaît comme ayant été réduit, le ratio passagers/agents des douanes a considérablement augmenté. 12 agents de la surveillance contrôlent l'ensemble des flux voyageurs. Combien en temps normal? 5 fois ? 10 fois plus ? Les agents de certains terminaux n'ont pas l'impression d'avoir vu leur charge de travail baisser, bien au contraire...

- Combien d'agents de renseignement ADP dans les terminaux ? Zéro. C'est le rôle que tiennent aujourd'hui les collègues.
- Combien d'attestation de circulation imprimées et fournies par les douaniers parce que la PAF ne les fournissait pas systématiquement ? Un grand nombre avec prêt de stylos...
- Les collègues sont même obligés de rappeler les gestes barrières et les distanciations sociales aux passagers puisqu'aucun personnel aéroportuaire n'est présent en zone de livraison bagage...

La position de la CGT sur cette prime est très claire : nous préférons un dégel du point d'indice et son augmentation au terme du confinement, permettant de récompenser tous les fonctionnaires et donc les douaniers. Le danger d'une prime est d'engendrer des clivages entre collègues ou entre agents et hiérarchie.

Une prime est un «one shot» au contraire d'une augmentation du point d'indice valable dans la durée, pour toutes et tous.

Mais puisqu'il y aura prime, la CGT demande à ce que cela soit le moins injuste possible.

Curieux tout de même : le gouvernement octroie d'une part, une prime aux fonctionnaires méritants alors qu'il s'évertue, d'autre part, à appliquer des mesures d'austérité, des coupes budgétaires, ayant pour conséquences directes d'affaiblir le service public, de diminuer la protection des citoyens, de fermer des services, de supprimer des emplois, etc...

4 – AUTRES QUESTIONS ABORDÉES

- Les modalités du déconfinement :

La réflexion est encore à l'état embryonnaire que ce soit à la DG ou à la DI. Une seule chose est certaine, c'est qu'il sera progressif et qu'il dépendra des orientations gouvernementales, puis de la déclinaison faite par la Direction Générale. Pour la DIPA, tout dépendra aussi des flux qui seront réactivés par les compagnies aériennes et de la réouverture des frontières.

- Sur le possible redéploiement des contrôleurs stagiaires hors de la DIPA:

Ce n'est pas prévu à l'ordre du jour. La Direction espère même pouvoir intégrer les stagiaires OP/CO au fil de l'eau dans les bureaux de contrôle, l'activité intense de la DRF s'y prêtant.

- Sur la date de remise du rapport de stage des contrôleurs stagiaires au 6 juillet

Cette échéance pourrait être aménagée par la DNRFP en fonction de l'arrivée des stagiaires dans les bureaux/brigades.

- Sur le maintien de 2 services à la BSERI

Le DRV souhaite maintenir les 2 services au regard des missions qui sont confiés à la BSERI (présence sur pistes, surveillance du Bourget après 20h, surveiller les passages en zone de fret, sollicitations du CODA)

- Sur le pourcentage de déclarations de matériel médical traitées par l'UDD

Comme tous les bureaux du fret l'UDD gère un grand nombre de déclarations de matériel médical et sanitaire. Le matériel médical reste la priorité, la LCF l'est moins. Le DI s'engage à étudier quelques chiffres et confirme qu'il faut prioriser certains contrôles.

- Mise à disposition de surlunettes ou visières

Ce n'est pas prévu pour l'instant.

- Est-ce que l'ensemble des agents pourront être testés ?

Ce n'est pas prévu pour l'instant .

- Le retour des analyses de l'eau dans les bureaux

Les retours de ces analyses devraient arriver normalement en fin de semaine .

- Réactualisation du PCA d'Orly

Un changement est prévu pour le mois de mai. A partir du 4 mai, les vacations seront faites par une seule brigade, à tour de rôle. Ainsi, du 4 au 11 mai, ce sera au tour de la brigade pistes et pour la semaine du 11 au 18 mai, le tour de la brigade fret et périphérie.

- Une comptabilisation double ou triple du temps de travail pendant la période

Ce n'est pas prévu pour l'instant.

- Note DG du 11 avril 2020 traitant des modalités de paiement de frais de repas

La déclinaison de cette note n'a pas pris en compte la réalité de terrain à la DIPA, à savoir que notre Direction est ouverte 7j/7 et H24. Le DI va saisir la DG sur cet aspect et les agents seront informés.



Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par mail :
snad-cgt.roissy@douane.finances.gouv.fr